

COMMENT VIVENT LES PERSONNES EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ?



Il est particulièrement difficile de vivre sans chauffage ou avec l'angoisse de ne pas pouvoir payer ses factures d'énergie. C'est pourtant le cas des 20 personnes interrogées (dont les noms ont été changés) dans le cadre du volet « précarité énergétique » de l'Analyse des besoins sociaux (ABS) du CCAS de la ville de Brest. Ces entretiens qualitatifs de type sociologique ont été menés d'octobre à décembre 2013 afin de comprendre le mode de vie des personnes touchées par ce phénomène. Comment font-elles pour limiter leur consommation de gaz, d'électricité ou de fioul ? Quelles sont les conséquences au quotidien ? Comment envisagent-elles l'avenir ?

Toutes les familles rencontrées ont été identifiées comme ayant des problèmes liés à l'énergie (consommation et/ou facturation). Il s'agit dans tous les cas de ménages ayant des ressources financières limitées, certains même vivant sous le seuil de pauvreté. Beaucoup sont au chômage ou au RSA. Elles ont des difficultés pour payer leurs factures énergétiques et / ou se privent totalement de chauffage.

Les conséquences de la précarité énergétique au quotidien

Les personnes en situation de précarité énergétique connaissent des difficultés récurrentes à assumer le paiement des factures d'énergie ou, pire, ne se chauffent plus. Les conséquences sur leur mode de vie sont importantes, à commencer par les problèmes financiers, et ont des incidences sur leurs relations sociales et familiales.

Toujours plus de privations

Toutes les personnes interrogées se privent. Outre le chauffage, les principales restrictions portent sur les loisirs et les vêtements. Les seuls loisirs restant sont gratuits ou à prix réduits : un billet pour un match obtenu grâce au CCAS, une entrée gratuite en boîte de nuit par l'intermédiaire d'un ami... Les personnes rencontrées les plus précaires limitent leur consommation de nourriture.

Humidité : problèmes de santé, mauvaise odeur, moisissures...

À de très nombreuses reprises la question de l'humidité a été soulevée. Les appartements situés en rez-de-chaussée et les maisons sont davantage touchés par ce problème. L'humidité crée des problèmes de santé dont plusieurs personnes ont déclarées souffrir : asthme et bronchites chroniques, principalement. Les enfants sont particulièrement touchés. Pour lutter contre l'humidité, certaines familles mettent davantage de chauffage, tandis que les plus précaires n'ont pas cette possibilité-là. M. Nalai utilise un déshumidificateur dans les pièces où se situent ses vêtements et ses livres (pour qu'ils ne moisissent pas). L'aération est d'après lui le meilleur moyen de « faire sécher ». D'autres ne luttent pas contre l'humidité, ils vivent avec.

- Les Mescuran, 35 ans, employé, couple + 3 enfants, propriétaires maison
- Les Chali, 35 ans, employé, couple + 4 enfants, propriétaires maison
- Les Roeck, 70 ans, couple retraité, propriétaire maison
- Les Pierre, 70 ans, couple retraité, propriétaire maison
- M. Ballon, 90 ans, retraité, propriétaire maison
- Mme Tanija, 50 ans, chômage, locataire appartement privé
- M. Vennec, 50 ans, chômage, locataire appartement privé
- M. Le Bras, 45 ans, chômage, locataire appartement privé
- M. Claudin, 45 ans, chômage, locataire appartement privé
- Mme Delattre, 58 ans, chômage, locataire appartement privé
- M. Frédic, 28 ans, chômage, locataire appartement social
- M. Gilbert, 65 ans, retraité, locataire appartement social
- M. Samuel, 30 ans, chômage, locataire appartement social
- M. Nalai, 45 ans, chômage, locataire appartement privé
- Mme Lahais, 35 ans, chômage, locataire appartement privé
- Mme Lisout, 62 ans, retraitée, locataire appartement privé
- Mme Gwen, 28 ans, chômage, locataire appartement privé
- Les Beatin, 40 ans, chômage, couple + 2 enfants, locataires social maison
- Mme Clercy, 30 ans, chômage, locataire appartement privé
- Mme Lareine, 50 ans, chômage, locataire appartement privé

Angoisse, mal-être, honte

Pour certaines personnes, les problèmes liés à l'énergie sont anxiogènes. Peur des factures, angoisse des impayés, mais également honte d'être dans une situation de précarité financière plus généralement.

La famille Mescuran a demandé un échelonnement des factures à plusieurs reprises. Cependant, l'entreprise qui leur livre le fioul est assez réticente à cette pratique. Le père n'ose pas demander, il est « paniqué » à chaque fois qu'ils ont besoin de demander une livraison, « il a honte ». La relation avec leur fournisseur est « tendue », ce qui provoque un stress chaque fois que la cuve doit être remplie. Le père de famille retarde au maximum ses commandes de fioul.

Pour Monsieur Chali, la situation de précarité énergétique a une portée psychologique différente. Les privations qu'elle engendre le font culpabiliser de ne pas pouvoir offrir une meilleure vie à sa famille. « Ça fait mal » lorsque ses filles lui demandent pourquoi elles ne peuvent pas faire telle ou telle sortie, comme leurs copines. C'est la précarité financière qui est en cause, dont la précarité énergétique fait partie.

Des tensions familiales

Deux personnes interrogées ont mis en avant les tensions familiales que pouvaient engendrer leurs problèmes énergétiques.

La situation d'impayé des Beatin a forcé le père des enfants à revenir vivre au domicile familial (bien que les parents soient séparés). Il a pris à son nom et à sa charge les nouvelles factures de gaz afin d'éviter la coupure pour « impayé ». Cette situation place les parents dans une position inconfortable : les relations sont parfois tendues et il est impossible pour eux deux de reconstruire leur vie affective. Le surendettement pèse beaucoup sur les parents.

Mme Lareine est particulièrement angoissée par sa situation. Elle l'explique par l'accumulation des problèmes : divorce, chômage, problèmes de santé et maintenant procédure de surendettement pour 1 300 euros d'impayés d'électricité. Les problèmes financiers créent de fortes tensions avec sa fille qui est en apprentissage. Cette dernière refuse de participer financièrement aux charges courantes car elle estime que sa mère « devrait travailler ». Mme Lareine n'ose pas insister bien que leur cohabitation fasse baisser le montant de son allocation RSA (les revenus de sa fille entrant dans le calcul des revenus du foyer fiscal).

Peur des factures, angoisse des impayés, mais également honte d'être dans une situation de précarité financière plus généralement.

Comment agissent les familles face à la précarité énergétique ?

Limiter la consommation et les dépenses d'énergie

Ne plus se chauffer : une technique de contournement largement utilisée

De très nombreuses personnes interrogées limitent drastiquement l'utilisation du chauffage, ou ne chauffent jamais. Il n'y a pas toujours de lien avec leur niveau de revenu (certains sont au RSA tandis que d'autres ont 2 000€ net mensuels).

Les Roeck, tout comme les Pierre, limitent

la température à 17 degrés (19° recommandés par l'ADEME) et ne chauffent pas les chambres à l'étage (ou très peu par grand froid). Ils mesurent continuellement la température pour adopter la « bonne température ». Bien qu'étant très couverte, la femme avoue « souffrir du froid », mais ils paient déjà plus de 200€ par mois en énergie. L'âge semble pour eux un facteur aggravant puisqu'ils « résistaient mieux avant » : plus ils vieillissent, plus ils souffrent du froid.

Pour les personnes qui ne chauffent pas leur logement, ils vivent dans des températures entre 4 et 15 degrés l'hiver. Ils se sont habitués à ce mode de vie. Aujourd'hui, ils déclarent ne pas souffrir du froid, notamment parce qu'ils sont très couverts mais surtout se disent « peu frileux ». « Une habitude à prendre » qui n'a pas été simple au début. Cependant, certains comme M. Nalai avouent être le moins souvent possible au domicile et chercher la chaleur ailleurs (commerces, bibliothèque, etc.).

Des « techniques » pour se chauffer sans chauffage...

Les personnes qui ne se chauffent pas de façon classique utilisent d'autres moyens pour se chauffer. La première méthode (utilisée par 5 personnes interrogées sur 20) est celle du four. Il a le double avantage de faire cuire les aliments et de réchauffer une pièce. Ces personnes l'utilisent quasi quotidiennement, Mme Lisout pour faire chauffer l'eau avec laquelle elle va se laver et M. Claudin ou M. Samuel pour faire cuire des pizzas. Le four devient alors un mode de chauffage à part entière.

Deux personnes interrogées se servent également de la télévision et de l'ordinateur comme mode de chauffage. « Un portable, ça chauffe beaucoup quand on l'a sur les genoux ! ». Cependant il faut que la pièce soit relativement étroite pour ressentir une augmentation de la température par le biais de ces appareils, et leur utilisation doit être prolongée, ce qui entraîne une consommation importante d'électricité. Il s'agit de deux personnes jeunes (M. Samuel et M. Frédéric, 28 et 30 ans).

Quelques économies d'énergie réalisées par l'isolation

Plusieurs ménages propriétaires de leur logement ont décidé de se lancer dans des travaux d'isolation thermique, espérant que les gains en énergie rentabiliseront rapidement le coût des travaux engagés. La nature de ces travaux est très inégale selon les personnes. Les plus modestes réalisent eux-mêmes les travaux, en utilisant des matériaux pas toujours adaptés. Par exemple, les Roeck ont posé du lambris dans le garage pour isoler le mur. Monsieur Mescuran a commencé à isoler un des murs par l'extérieur bien qu'il ne soit pas expert en isolation.

Les principaux travaux réalisés et/ou envisagés sont le changement des huisseries et de la chaudière. Si la très grande majorité des personnes interrogées avaient déjà des fenêtres en double vitrage, ce n'est pas le cas de tous. Pour ces derniers, l'inconfort thermique du simple vitrage a, chaque fois, été relevé comme le problème majeur du logement.

Des arbitrages financiers nécessaires

Toutes les familles interrogées ayant des ressources limitées, elles doivent faire des choix parmi les différents postes de dépenses. Les loisirs, divertissements et vacances n'étant pas des dépenses contraintes, il s'agit du premier poste impacté en cas de précarité monétaire pour les ménages interrogés.

Les associations caritatives : une nécessité pour la plupart des personnes. Ceux qui les fréquentent ont tous soulevé le fait qu'ils ne « pourraient pas vivre » sans le réseau associatif. La principale raison est la distribution de colis alimentaires ou de repas qui leur permet de manger correctement. « Vu le prix de la nourriture, je ne pourrais pas manger sans les Restos du Cœur » signale M. Claudin.

En plus d'apporter une aide alimentaire et vestimentaire, la plupart des personnes fréquentant les associations caritatives y trouvent un soutien moral, des « compagnons de galères », voir des amis. Le lien social semble majeur, presque autant que l'aide matérielle. L'entraide entre les bénéficiaires est importante, ils échangent des savoirs : des cours d'informatique contre du bricolage par exemple.

Mais des situations peu évolutives

Des efforts dont les effets sont peu perceptibles

Rares sont les personnes qui ont constaté une amélioration de leur situation énergétique malgré les efforts fournis. Les personnes en impayé de gaz ou d'électricité qui ont drastiquement réduit leur consommation ne peuvent pas se rendre exactement compte de l'impact de leur effort dans la mesure où elles paient toujours les précédentes factures de manière échelonnée. Elles ne pourront voir une amélioration de leur situation que lorsqu'elles auront fini de rembourser leurs dettes.

De manière plus générale, la mensualisation des factures à partir des estimations du fournisseur d'énergie ne permet pas de mesurer, d'un mois sur l'autre, la consommation réelle. Par exemple, les Beatin ne comprennent pas pourquoi ils ont été prélevés en gaz et électricité en août alors qu'ils étaient partis voir de la famille durant le mois entier.

Des travaux de réduction des dépenses énergétiques : un bilan mitigé selon les familles qui ont déjà commencé

Quelques familles propriétaires de leur logement ont commencé à réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique. Globalement, le bilan est mitigé : plusieurs personnes n'ont pas réellement noté de baisse de leurs factures tandis que d'autres les ont réduit de moitié.

Toutes les familles interrogées qui ont entrepris des travaux d'amélioration thermique ont contracté un emprunt. Le retour sur cet investissement ne sera perceptible qu'à la fin du remboursement du prêt.

Que faire si le prix de l'énergie continue d'augmenter ?

Du pessimisme au fatalisme : « on va tous finir à la bougie ! »

Aucune famille n'anticipe une augmentation du prix de l'énergie. Cette éventualité « fait peur » car ils en entendent parler à la télévision mais la plupart avouent de pas avoir réfléchi à cette question. Lorsqu'on les questionne, ils ne voient pas comment ils pourraient faire pour payer les factures en continuant à se chauffer. Certains étant actuellement incapables de faire face à leur situation financière (Beatin, Clercy, Tanija), ils ne sont pas en capacité de penser à l'avenir et d'anticiper. Mme Lisout pense qu'« on va tous finir à la bougie » si les prix continuent d'augmenter, chacun « fera comme il peut ». Aucune échappatoire ne semble possible face à un élément hors de contrôle. Le fatalisme est présent dans tous les discours.

Déménager ou rester ?

Pour les ménages interrogés, le problème énergétique est intrinsèquement lié au logement. La question du déménagement se pose réellement pour plusieurs personnes : la famille Beatin, Mlle Clercy, Mme Tanija et Mme Lareine. Un logement trop cher et de grosses factures d'énergie accentuent le surendettement. Mais il est difficile de trouver un nouveau logement avec de très faibles revenus, en particulier lorsqu'on est surendetté. Il s'agit d'un cercle vicieux : sans nouveau logement, le surendettement s'amplifie et tant que les personnes sont en surendettement, elles peinent à trouver un nouveau logement.



Une appréhension de la situation qui varie selon les personnes

Une incompréhension globale et le sentiment de toujours « payer plus »

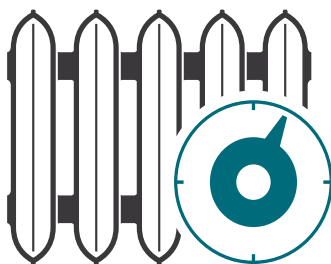
Presque toutes les familles rencontrées (hormis M. Vennec, Mlle Gwen et M. Ballon) ont exprimé un sentiment d'injustice. Les factures sont globalement jugées « incompréhensibles » et les régularisations entre consommation théorique et consommation réelle semblent mal expliquées. Certaines familles ont des compteurs de gaz à l'extérieur de leur logement donc elles ne savent pas quand GDF vient effectuer un relevé. Les Beatin n'admettent pas qu'ils ont pu dépenser autant de gaz (2 fois 3 000 euros), ils estiment qu'il y a nécessairement une erreur du fournisseur et que le bailleur social n'a pas assuré son rôle en laissant une chaudière aussi vétuste.

De manière plus générale, c'est « le coût de la vie » qui pose problème aux familles, la facture énergétique étant l'un des postes de dépense majeur. Hormis quelques personnes, la majorité des familles a des factures énergétiques largement supérieures à 10% des revenus, ce qui les place en situation de précarité énergétique d'après la définition anglo-saxonne. Ayant globalement de faibles ressources, toutes les dépenses doivent être arbitrées. Plusieurs personnes disent avoir le sentiment « de devoir toujours payer quelque chose », sans rien pouvoir s'acheter qui « fait plaisir » et que les prix ne cessent d'augmenter, énergie incluse.

Différentes perceptions du froid

La perception du sentiment de froid est une appréciation très subjective. Lors de l'entretien chez les Beatin, ils affirmaient qu'il ne faisait pas plus de 15-16 degrés dans leur logement. Après vérification à l'aide d'un thermomètre, la température était de 20-21 degrés. Malgré une température « correcte » dans leur maison, ils disent souffrir du froid. À l'inverse, lors de l'entretien avec M. Vennec, le froid était pénétrant bien que ce dernier était vêtu d'un simple tee-shirt. « Je n'ai jamais froid » a-t-il répondu lorsque la question du confort thermique lui a été posée.

Environ la moitié des personnes interrogées surveillent la température de leur logement par le biais d'un thermomètre. Celles-ci ne dépassent jamais les 18-19 degrés, comme « c'est conseillé ». Pour les autres, il est beaucoup plus difficile d'appréhender leur niveau de confort thermique, en particulier pour les personnes qui ne chauffent pas leur logement.



La mobilisation des droits

Si certaines personnes interrogées utilisent leurs droits, ce n'est pas le cas de tous. M. Vennec utilise au maximum tout ce qu'il existe : ASS, CMU, tarif première nécessité si besoin, distributions de repas et de colis alimentaires, achats dans une association du type Emmaüs... Ainsi, il est la personne « qui s'en sort le mieux », parmi les personnes interrogées vivant sous le seuil de pauvreté car il gère parfaitement ses faibles revenus et n'est pas en situation d'impayé.

Bien qu'étant dans une situation très difficile, Mlle Clercy a faiblement recours aux droits. Elle a fait une demande de CMU mais le tarif première nécessité lui a été refusé. Elle a rencontré une assistante sociale mais « le contact n'est pas passé » et elle n'est jamais retournée au centre d'action sociale. Les démarches à mener pour une demande de logement social lui semblent compliquées et rien n'a encore été fait.

M. Nalai connaît parfaitement ses droits mais il n'y a pas recours. Bien que vivant dans un logement sans mode de chauffage, il refuse de faire une demande de logement social pour conserver de l'espace. De même, il n'a jamais eu recours au FSL (fond solidarité logement), il ne le ferait que vraiment en cas de nécessité.

Les propriétaires occupants interrogés ont tous fait une demande d'aide de l'ANAH (programme « Habiter mieux »). Sans cette aide dont ils espèrent bénéficier, ils ne seraient pas en mesure de réaliser les travaux leur permettant de faire des économies d'énergie. Les Chali ne savent pas si la banque acceptera de leur faire un nouveau prêt, malgré l'aide de l'ANAH.

Hormis quelques personnes, la majorité des familles a des factures énergétiques largement supérieures à 10% des revenus, ce qui les place en situation de précarité énergétique d'après la définition anglo-saxonne

Les propriétaires occupants interrogés ont tous fait une demande d'aide de l'ANAH (programme « habiter mieux »). Ainsi, ils espèrent bénéficier d'une aide leur permettant de faire des économies d'énergie. Sans cette aide, ils ne seraient pas en mesure de réaliser les travaux

ADEUPa
BREST

**L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX
CCAS DE LA VILLE DE BREST**

Directrice de la publication :

Claire Guihéneuf

Réalisation :

Vanessa Girard

Maquette et mise en page :

ADEUPa avec le concours

☎ d'uneidéal@autre.com

Illustration : shutterstock

Contact : ADEUPa – 24 rue

de Coat ar Gueven 29200 Brest

Tél : 02 98 98 33 51 71

vanessa.girard@adeupa-brest.fr

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2014

Tirage : 400 exemplaires

ISSN : en cours **Réf. :** 14/53